



Protecting your success

L'OFFRE GLOBALE  
POUR LES INDÉPENDANTS  
ET LES PME

# ÊTES-VOUS BIEN ASSURÉ ? FAITES VOTRE BILAN D'ASSURANCE PRO

---

En tant que travailleur indépendant, votre profession est aussi votre passion. Vous consacrez l'essentiel de votre temps à votre métier et à vos clients et disposez ainsi de peu de temps pour l'administratif. Cependant, la nécessité de bien assurer son entreprise lorsqu'on est une PME n'est plus à prouver. En effet, tout est affaire de résilience face aux imprévus, de protection de ses actifs et de sécurité. Plus la société est petite, plus les risques sont importants. Foyer, en tant que premier assureur de la place, l'a bien compris et souhaite vous accompagner en vous apportant des solutions adaptées à votre situation, que vous exerciez votre activité depuis des générations ou que vous soyez en phase de démarrage.

Ne laissez aucune place à l'incertitude et choisissez des assurances sur mesure, qui protégeront votre activité professionnelle et vous couvriront contre tous les types de sinistres, de négligences, les litiges et les risques qui y sont liés.



---

## PROTÉGER

vos biens et vos locaux



---

## ASSURER

vos véhicules, la continuité de votre activité, vos collaborateurs et votre responsabilité pour que vous puissiez exercer votre métier en toute sérénité

Une assurance adéquate compense les pertes financières, aide à maintenir la stabilité en période difficile, favorise une récupération rapide et renforce la compétitivité. Seule l'assurance de responsabilité contractuelle est obligatoire pour les professions réglementées : médecins, architectes, agents immobiliers... Cependant, envisager une couverture supplémentaire est recommandé.



# VOTRE ENTREPRISE VIT, ÉVOLUE... ?



*Faire évoluer son assurance, c'est s'assurer de ne jamais avoir de souci ! Chaque année, plus d'1 professionnel sur 2 connaît une évolution d'activité. Et si vos couvertures n'étaient plus adaptées à votre entreprise ? En tant qu'entreprise, vous évoluez sans cesse en fonction des besoins de vos clients et de votre activité : agrandissement de locaux, nouveau salarié, augmentation des stocks...*

*En cas d'imprévu, c'est sur la base de ces éléments que vous serez indemnisé ! Pour bénéficier d'une protection optimale, votre contrat d'assurance doit aussi évoluer avec votre situation afin de vous assurer une indemnisation à la hauteur de vos besoins. Notre agence vous accompagne pour réaliser régulièrement un bilan de votre situation.*

*Mettre à jour son contrat, pourquoi est-ce important ?*



## ASSURER

la continuité de mes activités en cas de sinistres



## MAINTENIR

un bon niveau de couverture tout en gérant au mieux mon budget



## PROTÉGER

ma responsabilité et celle de mes salariés

Nous nous tenons à votre disposition pour répondre à vos questions et vous conseiller dans vos choix.

*N'hésitez pas à nous contacter.*

Retrouvez toutes les informations sur le site Foyer en scannant ce QR-code



Créé en 1922, Foyer S.A. est un acteur financier de référence au Luxembourg. Leader du marché luxembourgeois de l'assurance, le Groupe est aussi actif en Europe et dans le monde à travers trois métiers: l'assurance, la prévoyance et la gestion de patrimoine.

+ de **100** ans d'existence

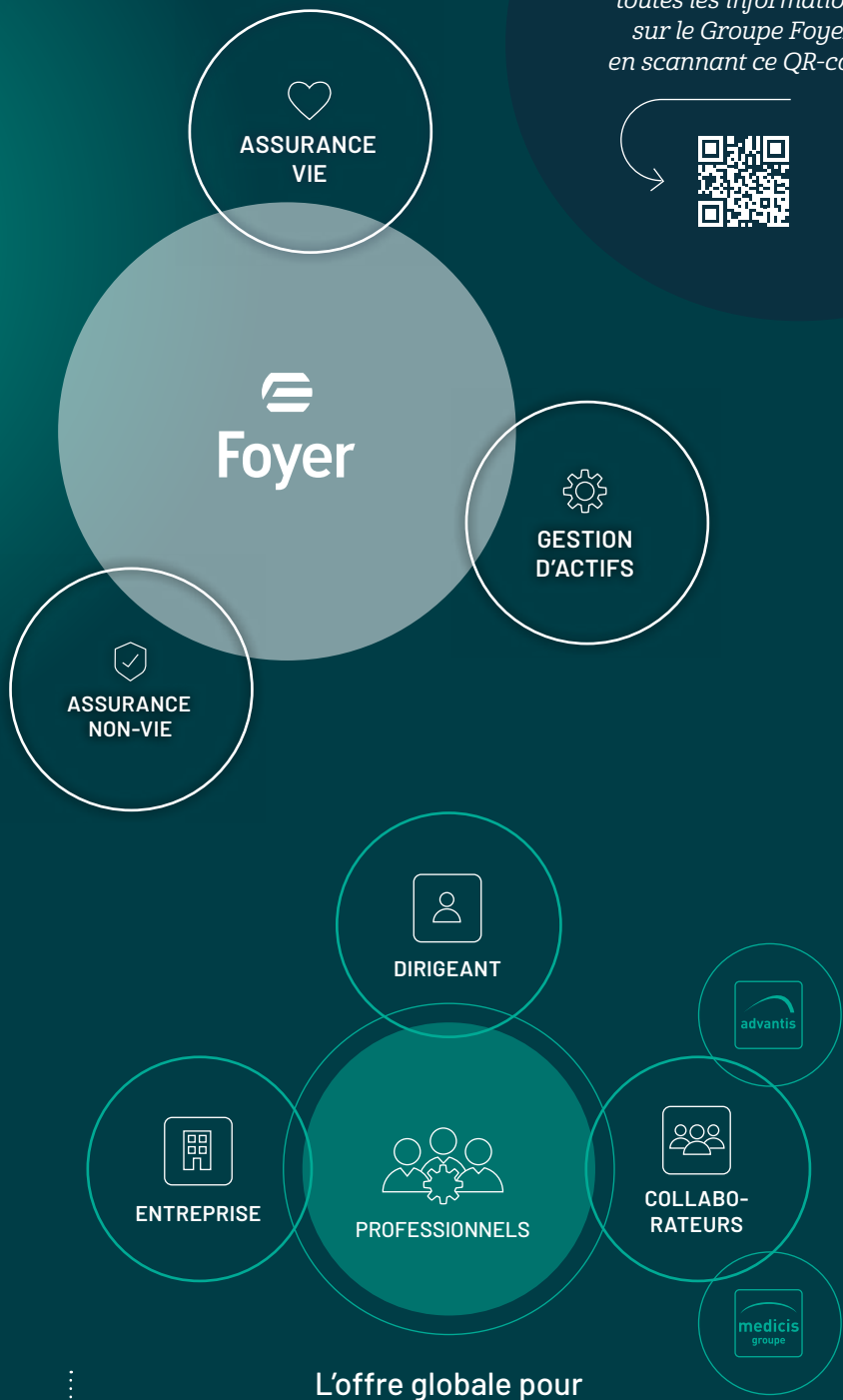
+ de **1 600** collaborateurs et agents

**441 000** clients

+ de **9 000** entreprises assurées



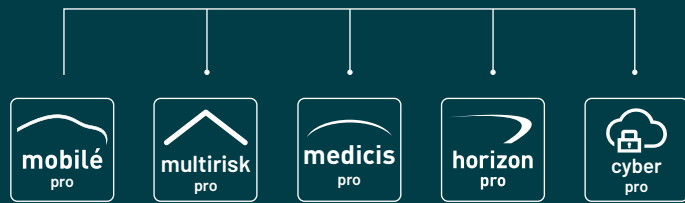
La couverture complète qui s'adapte à votre style de vie



Retrouvez toutes les informations sur le Groupe Foyer en scannant ce QR-code



L'offre globale pour les indépendants et les PME





Montrez à vos employés  
que vous leur souhaitez  
le meilleur

*Pour une équipe engagée et fidèle envers votre société*

COLLABORATEURS



L'avantage extra légal indispensable  
à offrir à vos collaborateurs

# LA COUVERTURE SANTÉ ET LE RÉGIME COMPLÉMENTAIRE DE PENSION

*En tant que cheffe d'entreprise, vous comprenez l'importance cruciale de pouvoir compter sur votre équipe. Nos produits vous permettent de leur offrir toutes les raisons de se sentir appréciés et valorisés. Vous garanzissez leur bien-être, leur avenir financier et vous assurez également la protection de leur famille.*





**FIDÉLISATION**  
des salariés



**AVANTAGES**  
sociaux et fiscaux



**MODULABLE**  
offre qui s'adapte à votre  
activité et aux besoins  
de vos salariés

# CES ASSURANCES SONT-ELLES POUR VOUS ?

*Nos assurances peuvent être  
souscrites si votre entreprise  
compte un minimum de  
personnes.*





# COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

## Une couverture santé de qualité pour vos collaborateurs

Avec la complémentaire santé **medicis groupe**, en tant qu'employeur, vous assurez la sécurité et le bien-être en matière de santé dont vos salariés ont besoin.

Dans un contexte où les prestations des régimes légaux ont tendance à diminuer, une assurance **santé groupe** augmente l'attractivité de votre entreprise. Elle permet d'alléger les dépenses de santé qui pèsent de plus en plus lourd sur le budget des ménages.

Foyer propose différentes formules d'assurances santé.

Il est possible de couvrir non seulement les traitements hospitaliers, mais également de prendre en charge les prestations liées au bien-être des assurés (optique, dentaire, médecines alternatives...). Les remboursements que nous assurons dans ce cadre viennent en complément des prestations du régime d'assurance maladie obligatoire.

PLUS D'INFOS  
SUR MEDICIS  
GROUPE

*Lire la suite*







# RÉGIME COMPLÉMENTAIRE DE PENSION

COLLABORATEURS



Un filet de sécurité  
financière complet

Notre solution **advantis** permet à votre personnel d'épargner en vue de se constituer un complément de revenu à la retraite, tout en bénéficiant d'avantages fiscaux et sociaux considérables. Plusieurs formules sont disponibles et permettent d'opter pour des couvertures complémentaires décès et invalidité.

PLUS D'INFOS  
SUR ADVANTIS

Lire la suite



## UN RÉGIME DE PENSION BIEN STRUCTURÉ VOUS PERMET DE :



**OPTIMISER**  
votre fiscalité



**COMPLÉTER**  
la retraite légale  
par un revenu  
professionnel  
différé



**ASSURER**  
à vos salariés  
d'épargner  
1200 €/an



**PROTÉGER**  
les proches de  
vos collaborateurs  
en cas de coup dur



**OPTIMISER**  
votre politique  
de rémunération



**FIDÉLISER**  
vos  
collaborateurs



**DISPOSER**  
d'un atout  
supplémentaire  
dans votre  
stratégie  
de recrutement



**UN ACCÈS**  
à e-advantis,  
l'outil en ligne  
de consultation  
de plan de  
pension



*La retraite, la santé et la famille, les 3 préoccupations majeures de tout un chacun. En souscrivant des assurances Foyer pour vos collaborateurs, vous leur assurez une couverture complète. Nous serons toujours là pour eux.*





# Assurez la continuité de votre entreprise

*Des protections essentielles pour vous lancer  
dans l'entrepreneuriat en toute confiance*

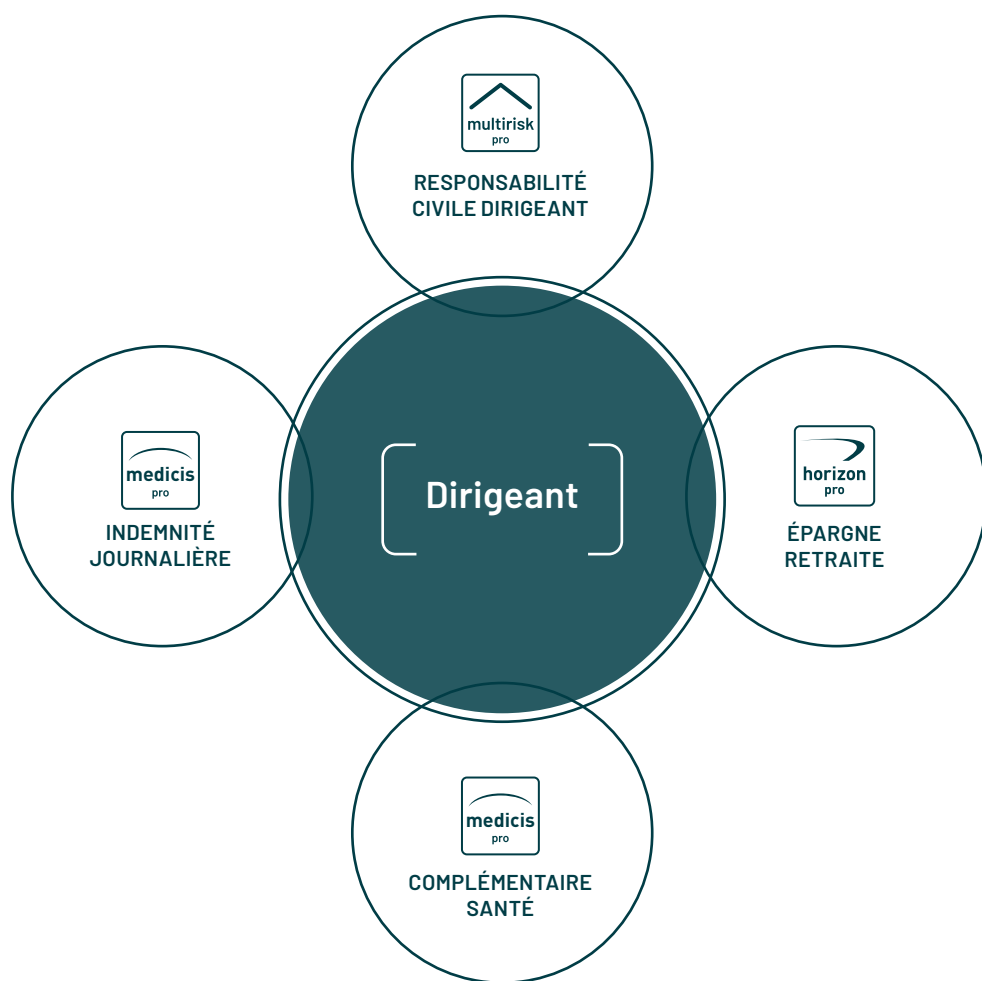
DIRIGEANT

Une assurance étendue,  
faite pour protéger votre entreprise

# ASSURANCE DIRIGEANT D'ENTREPRISE

*Entreprendre implique inévitablement la prise de risques, et parfois, ces risques peuvent se traduire par des erreurs coûteuses dont les répercussions se font sentir rapidement. Avec nos solutions, nous vous aidons à faire face à l'avenir et à mener vos affaires en toute confiance.*





**INDEMNITÉS PRÉVUES**  
en cas d'incapacité de travail



**LES PRIMES VERSÉES**  
sur l'épargne retraite sont  
fiscalement déductibles

# ASSURANCES



LES FRAIS DE DÉFENSE CIVILE ET PÉNALE



LES FRAIS DE RESTAURATION D'IMAGE



LES FRAIS DE SUPPORT PSYCHOLOGIQUE



LA PERTE DE REVENU EN CAS D'INCAPACITÉ DE TRAVAIL



LES SOINS DE SANTÉ



L'ÉPARGNE RETRAITE COMPLÉMENTAIRE



LA RENTE INVALIDITÉ





# RESPONSABILITÉ CIVILE DIRIGEANT

Diriger, c'est aussi engager votre responsabilité personnelle et dès lors exposer votre patrimoine

En qualité de chef d'entreprise, votre responsabilité personnelle peut être engagée en cas d'erreur ou de négligence involontaire de votre part. Afin de vous protéger contre ces risques et de préserver votre

patrimoine personnel, l'option responsabilité civile du dirigeant vous assure une tranquillité continue.

Sont en particulier couverts :

Les frais de restauration d'image afin de limiter l'atteinte portée à votre image



Les frais liés à l'accompagnement psychologique en cas de besoin, à la suite d'un sinistre couvert



Les frais de défense civile et pénale (honoraires d'avocat, expertise)



La faute professionnelle ayant généré un litige



# INDEMNITÉ JOURNALIÈRE

DIRIGEANT



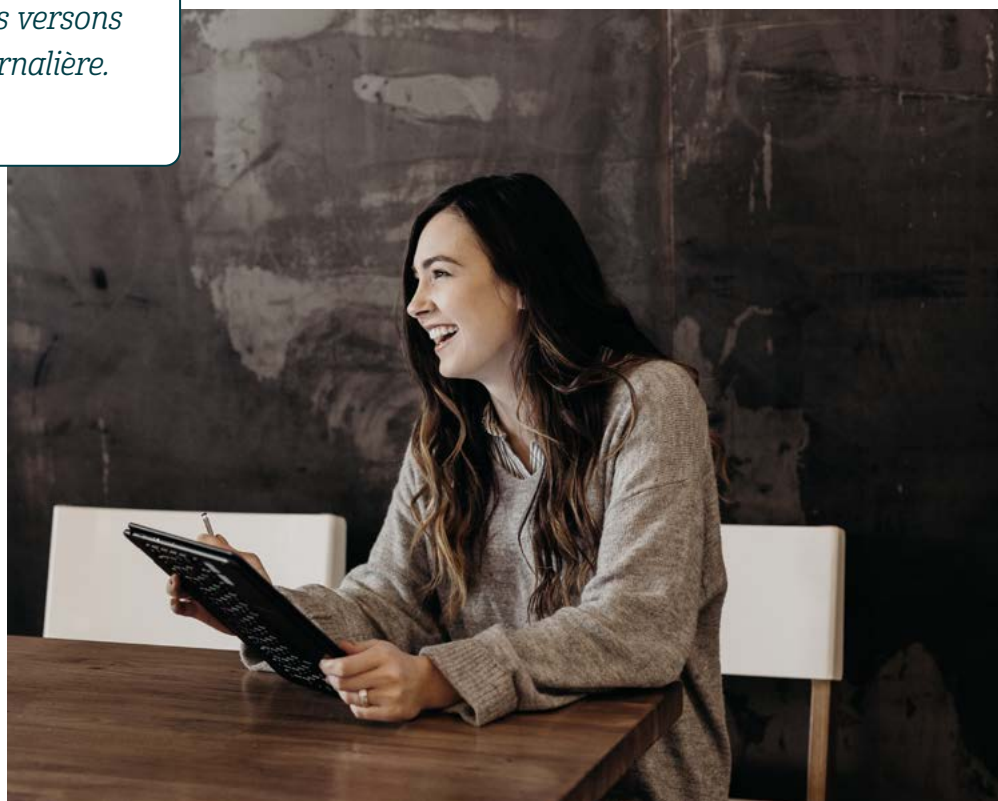
## Percevez un salaire en cas d'arrêt de travail

Notre assurance offre une protection plus complète que la simple indemnisation de la perte de revenus. En cas d'incapacité de travail, nous vous versons une indemnité journalière. Vous avez la flexibilité de choisir le montant de cette indemnité en fonction de vos besoins et de vos revenus réels. En plus de ces

prestations, nous proposons une rente d'invalidité qui s'adapte à votre capacité à exercer votre profession.

Engagez-vous pleinement dans la gestion de votre entreprise sans avoir à vous soucier de votre propre sécurité.

*En cas d'incapacité  
de travail, nous vous versons  
une indemnité journalière.*





# COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Bénéficiez d'une couverture  
de soins de santé haut de gamme

Nul n'est à l'abri de problèmes de santé. Nos couvertures étendues vous permettent de mettre de côté toute préoccupation financière pour vous focaliser sur votre rétablissement. Nous couvrons les

frais médicaux importants mais également les frais liés à votre confort que ce soit au niveau ambulatoire ou bien hospitalier :





# ÉPARGNE RETRAITE

DIRIGEANT



## Constituez un capital ou une rente fiscalement déductible

**horizon pro** vous permet de combiner épargne-retraite, prévoyance et avantage fiscal.

Vous constituez un capital d'épargne disponible à l'âge de votre départ en pension tout en incluant une assurance décès.

**CHOIX DU MONTANT DE L'ÉPARGNE MENSUELLE**  
Vous fixez au départ le montant que vous souhaitez verser chaque mois.

**POSSIBILITÉ D'EFFECTUER DES VERSEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

En fonction de la fluctuation de vos revenus, vous pouvez à tout moment effectuer des versements complémentaires.

**CHOIX DU MODE D'INVESTISSEMENT**  
Selon votre profil d'investisseur, plusieurs supports d'investissement vous sont proposés :

**capitalatwork**  
Wealth Management Foyer Group

<i>Umbrella Defensive</i>	<i>Umbrella Balanced</i>	<i>Umbrella Dynamic</i>	<b>AUTRE SUPPORT ÉGALEMENT DISPONIBLE</b>
<p>25 % D' ACTIONS <sup>(1)</sup></p> <p>75 % OBLIGATIONS <sup>(1)(2)</sup></p>	<p>50 % D' ACTIONS <sup>(1)</sup></p> <p>50 % OBLIGATIONS <sup>(1)(2)</sup></p>	<p>75 % D' ACTIONS <sup>(1)</sup></p> <p>25 % OBLIGATIONS <sup>(1)(2)</sup></p>	<p><b>À CAPITAL GARANTI</b></p>

<sup>(1)</sup> via autres fonds ou investissements directs <sup>(2)</sup> Obligations d'entreprises ou étatiques

La stratégie d'investissement varie en fonction de votre profil d'investisseur et votre horizon de placement. Votre agent déterminera avec vous la stratégie qui correspond le mieux à votre situation.

**PROTECTION DE VOS PROCHES**  
Vous avez la possibilité de choisir votre niveau de protection en fonction de votre situation financière et familiale. La solution vous offre :

- **une garantie prévoyance complémentaire (couverture de base):**  
en cas de décès avant le terme du contrat, une prestation décès égale à l'épargne cumulée sera versée à vos bénéficiaires.

- **une garantie prévoyance supplémentaire optionnelle :**  
en cas de décès, un capital décès équivalent au montant le plus élevé entre le capital décès défini (3 niveaux de couverture possibles) et l'épargne cumulée sera versé à vos bénéficiaires.

## OPTIMISATION FISCALE

Les montants versés sont déductibles de votre revenu imposable en tant que dépenses spéciales :

### RETRAITE

### PRÉVOYANCE

MONTANT MAXIMAL  
DÉDUCTIBLE FISCALEMENT

20 % des revenus  
annuels nets imposables

Sans plafond



*Le bon fonctionnement d'une entreprise est tributaire de son dirigeant.  
Les assurances Foyer offrent une protection globale aux chefs  
d'entreprise pour qu'ils puissent se consacrer à celle de leur PME.*







Gardez une longueur  
d'avance

*Pensez à tout ce qui compte pour votre entreprise*

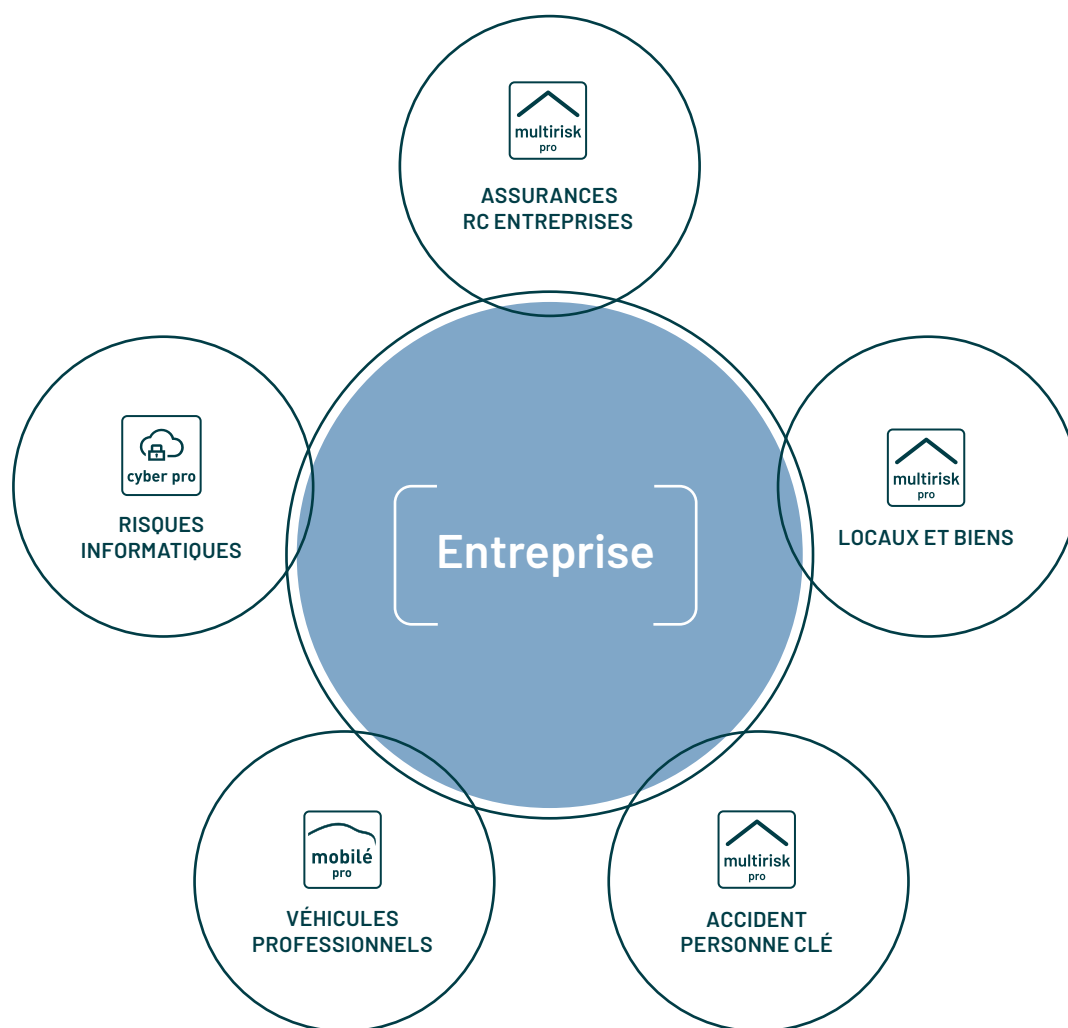
LE  
S  
P  
P  
E  
T  
N  
E

L'assurance globale adaptée aux besoins  
de chaque entreprise

# PROTÉGEZ VOTRE ENTREPRISE, SES ACTIFS, SES BIENS, SES VÉHICULES

*Les travailleurs indépendants et les petites et moyennes entreprises (PME) jouent un rôle essentiel dans l'économie, mais ils sont souvent exposés à des risques financiers considérables. Un assureur de qualité et une gamme d'assurances appropriées peuvent faire toute la différence. Chez Foyer, nous comprenons les besoins spécifiques de chaque profession et nous offrons une protection efficace et sur mesure.*





+ de **200**  
agences à votre service



**24h/24 7J/7**  
Assistance en cas de sinistre

# AVANTAGES



## EXPERTISE

*Des spécialistes dédiés sont à votre disposition pour vous faire profiter de leur expertise en la matière.*



## PROXIMITÉ

*Un large réseau d'agents professionnels à votre service, peu importe où vous vous trouvez.*



## COUVERTURES AJUSTABLES

*Votre entreprise évolue sans cesse, nos couvertures s'adaptent avec vos besoins.*



## COUVERTURE COMPLÈTE

*Couvertures étendues sur mesure spécialement étudiée pour garantir la stabilité de votre entreprise.*



# LA GARANTIE DE VOS RESPONSABILITÉS PROFESSIONNELLES

Assurez la stabilité et la continuité de votre entreprise

## RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION

La responsabilité civile exploitation est **une assurance indispensable au bon développement d'une entreprise**. Elle couvre principalement la responsabilité civile non contractuelle et les dommages causés à des tiers à l'occasion de la réalisation des activités de l'entreprise.

Foyer vous propose une gamme étendue de prestations propres à votre activité : RC exploitation, RC biens confiés, RC après livraison, RC pollution accidentelle, RC dépositaire, RC après travaux...

**VOUS POUVEZ ÉGALEMENT COMPLÉTER CETTE GARANTIE INDISPENSABLE AVEC LA COUVERTURE DÉFENSE PÉNALE ET RECOURS CIVILS.**

## RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE

Une assurance adaptée à votre métier qui peut être **obligatoire pour certaines professions**.

Elle indemnise les dommages causés aux tiers dans le cadre de vos activités professionnelles lorsque votre responsabilité est engagée à la suite d'une erreur, omission non intentionnelle, négligence ou d'une perte et détérioration de documents. Une assistance juridique est également comprise.

- POINTS FORTS -



PAS DE FRANCHISE  
EN RC EXPLOITATION





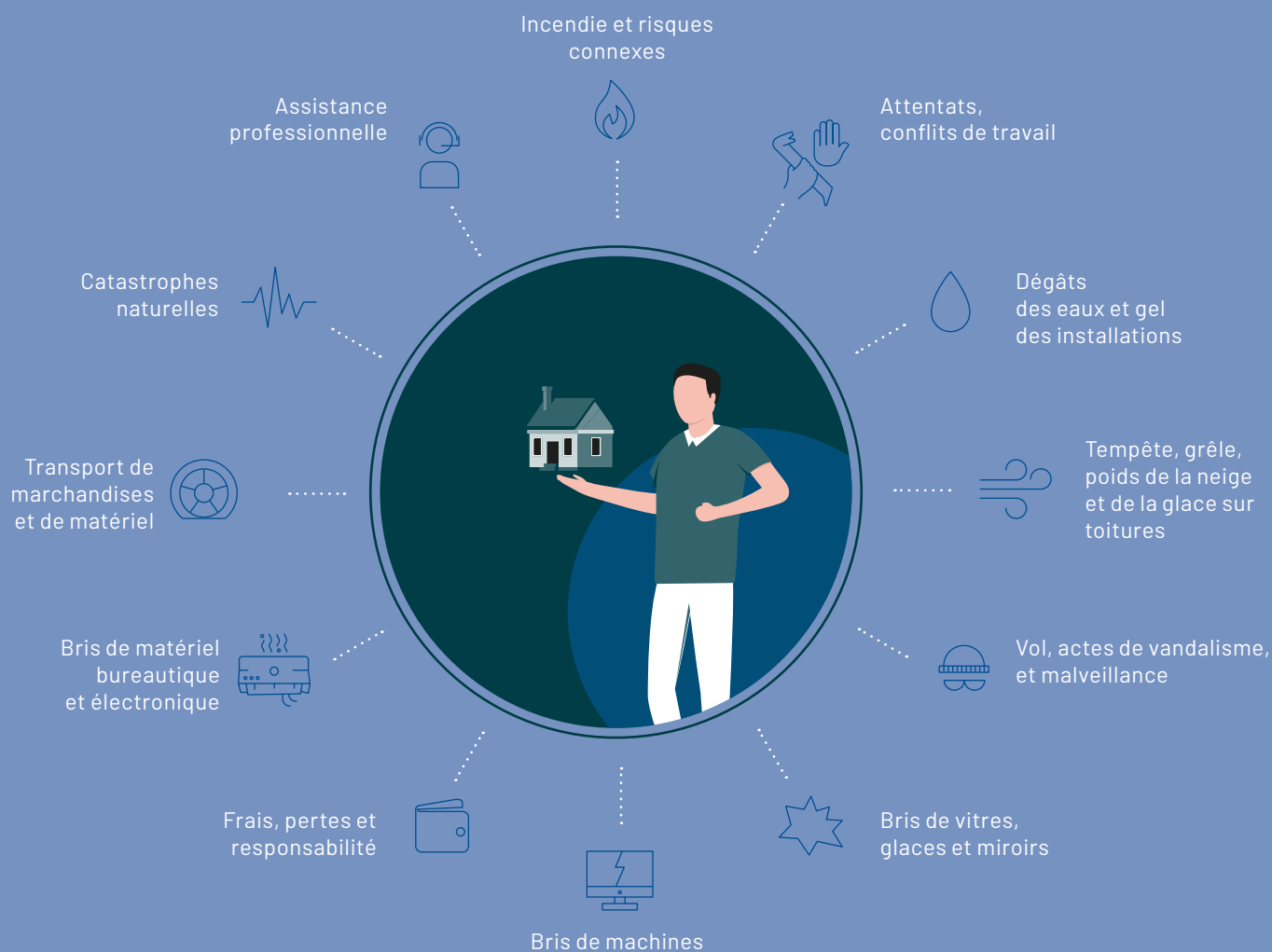
# L'ASSURANCE LOCAUX ET BIENS

ENTREPRISE



Protégez vos locaux et votre matériel

Une protection étendue et optimale pour votre immeuble,  
vos améliorations immobilières, aménagements professionnels,  
matériel et marchandises.



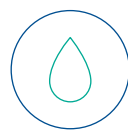


## LA COUVERTURE DE VOTRE MATERIEL BUREAUTIQUE ET ELECTRONIQUE

L'intégralité de votre matériel informatique de bureau y compris durant le télétravail est couvert contre l'ensemble des dommages (chute de matériel, vol, incendie...). Cette garantie est maintenue durant vos déplacements professionnels. Suite à un sinistre couvert, nous prenons en charge les frais de location du matériel de remplacement et proposons un support informatique en cas de perte de données.



## L'ASSURANCE DE VOTRE PATRIMOINE FINANCIER



Dégâts des eaux, outil de production détérioré ou encore une impossibilité d'accéder à votre établissement pour cause d'incendie survenu dans le voisinage ... Autant de raisons qui peuvent vous obliger à réduire votre activité commerciale et subir des pertes financières.

Avec la **garantie Perte d'Exploitation et selon la formule choisie**, Foyer vous avance immédiatement le versement d'une indemnité destinée à relancer votre activité après un sinistre couvert. Notre offre couvre également les frais supplémentaires, comme la location temporaire de locaux et de matériel, les travaux de sous-traitance, les frais de remise en état, de déménagement et de publicité pour relancer l'activité, ...



Vous pouvez, si besoin, compléter cette assurance indispensable avec la couverture **perte de la valeur vénale du fonds de commerce**. Cette garantie vous indemnise si à la suite d'un sinistre vous êtes amené à déplacer votre fonds de commerce entraînant une perte de votre clientèle.



# ACCIDENT PERSONNE CLÉ

Toute entreprise compte dans ses rangs des employés qui apportent une part importante des revenus de l'entreprise et/ou sont garantes d'un savoir-faire indispensable. Foyer vous offre la possibilité d'assurer une personne clé de votre entreprise, valable 24h/24 et 7j/7 en cas d'accident, dans le cadre de sa vie professionnelle et privée.

La garantie permet le versement de l'indemnité à la société suite à une perte de revenus due à une invalidité permanente ou en cas de décès.

Ceci est soutien financier pour assurer la continuité de l'activité. Foyer considère une invalidité à 100% quand elle est supérieure à 60%!





# VÉHICULES PROFESSIONNELS

Roulez sereinement, vos voitures,  
vos camionnettes et votre personnel sont protégés

ENTREPRISE



## UN CONTRAT UNIQUE

Nous vous proposons 3 niveaux de protection différents,  
de la couverture de base à la protection maximale.

VOS GARANTIES	 ESSENTIEL	 PROTECTION	 ZEN
Responsabilité civile	●	●	●
Protection juridique ARAG	●	●	●
Assistance 24h/24 - 7j/7	●	●	●
Incendie	-	●	●
Bris de glace	-	●	●
Vol	-	●	●
Forces de la nature et collision avec un animal	-	●	●
Mobilité	-	●	●
Effets personnels transportés	-	●	●
Dégâts matériels	-	-	●

## PERSONNALISEZ VOS OPTIONS

Bris de glace	●	-	-
Valeur +	-	●	●
Protection du bonus	-	-	●
Conducteur protégé	●	●	●
Accident de la circulation	●	●	●

## DES GARANTIES EXCLUSIVES



VOUS SOUHAITEZ SÉCURISER  
VOS INVESTISSEMENTS  
DANS VOTRE VÉHICULE ?

**AMÉNAGEMENTS PROFESSIONNELS**  
*Réparation ou remplacement  
des aménagements spécialement  
intégrés dans le véhicule.*

> Jusqu'à 10.000 €



VOUS SOUHAITEZ PRÉVENIR  
LA PERTE DU CHIFFRE D'AFFAIRES  
EN CAS D'IMMOBILISATION ?

**INDEMNITÉS JOURNALIÈRES**  
*Indemnités journalières  
forfaitaires en cas d'immobilisation  
pendant plus de 5 jours suite  
à un sinistre couvert.*

> 100, 200 ou 300 € / jour au choix



VOUS SOUHAITEZ PROTÉGER VOTRE  
MATÉRIEL ET LES MARCHANDISES  
QUE VOUS TRANSPORTEZ ?

**MATÉRIEL TRANSPORTÉ**  
*Réparation ou remplacement  
du matériel dans le véhicule.*

> Jusqu'à 10.000 €

**TRANSPORT DE MARCHANDISES**  
*Protection des marchandises  
transportées.*

> Contrat sur mesure en fonction  
du type de marchandises,  
destination, poids.

## DES SERVICES POUR VOUS SIMPLIFIER LA VIE



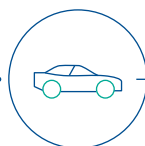
### PROTECTION JURIDIQUE

Vous avez un problème suite à l'achat ou la réparation de votre véhicule ? Nous **mandatons un expert pour vous épauler**. Et si aucun arrangement n'est trouvé, nous transmettons votre dossier à **un avocat qui prendra en main la défense de vos intérêts**.



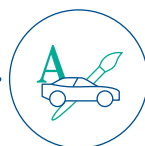
### ASSISTANCE REMORQUAGE

- Pour les camionnettes et poids lourds, les frais de remorquage sont remboursés **jusqu'à 5.000 €**.
- En cas d'accident ou de vol d'une voiture, l'assistance Foyer vous apporte une solution efficace dans toutes les situations, sur toutes les routes d'Europe, **24h/24 et 7j/7**.



### VEHICULE DE REMPACEMENT

- Pour les camionnettes et poids lourds, un **forfait journalier jusqu'à 15 jours** est proposé.
- Pour les voitures, Foyer vous garantit la mise à disposition d'un véhicule de remplacement pouvant aller jusqu'à 60 jours.



### LETTRAGES

Couverture des lettrages **jusqu'à 500 €** (possibilité d'étendre jusqu'à 5.000 €).



# RISQUES INFORMATIQUES



Comment protégez-vous votre vie professionnelle et celle de votre entreprise contre les attaques numériques?

La digitalisation ne cesse de gagner du terrain. Les données et la propriété intellectuelle constituent les cibles privilégiées des cybercriminels. Les risques encourus sont :



LA PERTE TOTALE DE VOS DONNÉES (DONNÉES CLIENT, DEVIS, FACTURES, PLANS, COMMANDES)



LA DIVULGATION DE DONNÉES CONFIDENTIELLES (DOSSIERS MÉDICAUX DES PATIENTS, COORDONNÉES BANCAIRES DE CLIENTS, ...)



L'INTERRUPTION D'ACTIVITÉ QUI DONNE LIEU À UNE PERTE DE REVENU (ACCÈS AUX SERVEURS INFORMATIQUES INTERROMPUS)

**CAS RÉEL :** une facture de plus de 100.000€ a été interceptée par un cyber-criminel, qui a modifié le compte bancaire et l'a ensuite envoyée au client. Ce dernier a payé sur le compte bancaire indiqué en sa faveur.

**RÉSULTAT :** la société n'a pas reçu le paiement attendu et le client a payé sur un mauvais compte.

Nous vous assistons dans la gestion de crise et prenons en charge :



L'identification et la confirmation de la nature du problème



Le conseil sur les actions / déclarations à mener



L'analyse de la gravité de la menace



La notification aux victimes



La négociation avec le cyber-criminel



La suppression du virus



La veille internet relative aux données volées

Nous intervenons pour les dommages subis par votre entreprise et/ou causés à des tiers :

L'ensemble des frais engagés pour investiguer et remédier à la menace



La Responsabilité Civile liée au contenu d'un site internet



Les pertes de marge brute consécutives

La Responsabilité Civile non contractuelle



Les frais engagés pour continuer l'activité

Les frais engagés pour reconstruire la réputation



Les frais mis à charge de l'assuré par les opérateurs de carte bancaire

Les réclamations des tiers lésés (usagers et/ou banques)



Les frais d'enquête à charge de l'assuré par la CNPD (Commission Nationale pour la Protection des Données)



*Avec une assurance multirisque professionnelle couvrez tous les risques liés à votre activité. Chez Foyer, nous tenons compte de la réalité de chaque profession pour vous apporter une protection efficace et adaptée.*





**Foyer Assurances S.A.**  
12 rue Léon Laval - L-3372 Leudelange  
R.C.S. Luxembourg B34237

T. 437 43 44  
foyer.lu

